

MAIRIE DE FRETIGNEY ET VELLOREILLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2017

PARTENARIAT EMPLOYEUR ET SDIS 70 POUR LA DISPONIBILITE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'établir un partenariat entre la Mairie de Fretigney et Velloreille et le SDIS 70 pour la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires suivant :

- Julien RIVET, adjoint administratif. Grade au SDIS : sergent.
- Claude POURCELOT, adjoint technique. Grade au SDIS : adjudant-chef.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer les documents se rapportant à ce dossier.

MODIFICATION DES AUTOMATISMES DU LAVAGE DES FILTRES DE LA STATION DE POMPAGE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Madame le Maire fait part au conseil municipal du courrier de l'Agence Régionale de Santé qui précise que l'eau doit subir un traitement automatique et continu de clarification et de désinfection avant d'être distribuée.

Dans la configuration actuelle, lors d'un lavage de filtre, l'automatisme existant prévoit une phase de lavage à contre-courant à l'eau et à l'air.

Ces deux phases permettent de détasser le sable et de le nettoyer.

En revanche, l'automatisme ne prévoit pas de phase de rinçage après le lavage du filtre.

De ce fait, le sable n'est pas remis en position de filtration lors de la remise en production et les premières eaux contiennent donc des résiduels de turbidité le temps de repositionner le sable.

La commune envisage de procéder à la modification hydraulique et d'automatisme du lavage des filtres de la station de pompage.

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce projet et de l'autoriser à demander des subventions auprès des différents organismes.

Le conseil municipal après délibération :

- accepte d'effectuer les travaux.
- autorise madame le Maire à demander les subventions.
- autorise madame le Maire à signer tous les documents se référant à ce dossier.

INFORMATIONS DIVERSES :

☞ En amont de la réunion, l'ensemble des conseillers municipaux ont bénéficié d'une formation pour l'utilisation du défibrillateur par le capitaine des sapeurs pompiers, Mr RIBARD.

☞ La vente des bois aura lieu le 4 juillet 2017 à GY.

☞ La société FINALYS, retenue par le conseil municipal, sera chargée de la numérisation du cimetière afin d'en faciliter sa gestion et son utilisation.

De ce fait, ils seront régulièrement présents sur le site afin de réaliser des photos et des relevés.